
EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée greffière de la susdite Municipalité aux personnes intéressées que :

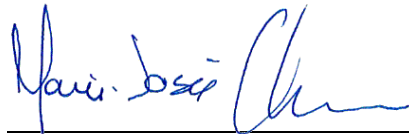
le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie a procédé, en date du 3 octobre 2022, à l'adoption du règlement suivant :

- 314-2022 intitulé : *Règlement aux fins de décréter des travaux de rénovation et de mise aux normes du bâtiment situé au 1351, rue Notre-Dame et de procéder à ces fins à un emprunt de 3 023 646 \$*

Ledit règlement a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, le 10 janvier 2023.

Toute personne désirant obtenir une copie de ce règlement ou le consulter peut en faire la demande à la soussignée à l'adresse courriel suivante : greffe@ville.lavaltrie.qc.ca.

Donné à Ville de Lavaltrie, ce 16 janvier 2023.



Marie-Josée Charron, greffière